

**JM EPDM Tape Primer Plus**

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom commercial : JM EPDM Tape Primer Plus

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville  
Adresse : P.O. Box 5108  
Denver, CO USA 80127  
Téléphone : +1-303-978-2000  
Numéro de téléphone en cas  
d'urgence : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Société : Johns Manville Canada, Inc.  
Adresse : 5301 42 Avenue  
Innisfail, AB Canada T4G 1A2  
Téléphone : +1-303-978-2000  
Numéro de téléphone en cas  
d'urgence : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Peintures primaires

Restrictions d'utilisation : Pour des utilisateurs professionnels uniquement.

Préparé par : productsafety@jm.com

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)**

Liquides inflammables : Catégorie 2  
Irritation de la peau : Catégorie 2  
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)  
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2  
Risque d'aspiration : Catégorie 1

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



**JM EPDM Tape Primer Plus**

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

- Mot indicateur : Danger
- Déclarations sur les risques : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
H361d Susceptible de nuire au fœtus.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P242 Seulement utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
- Intervention:**  
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P331 Ne PAS faire vomir.  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.
- Entreposage:**  
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

## JM EPDM Tape Primer Plus

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
toluène	108-88-3	>= 30 - <= 60
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	>= 30 - <= 60

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer immédiatement à l'air frais. Obtenir immédiatement une assistance médicale.  
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Protéger l'oeil intact.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.  
Essuyez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.  
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**JM EPDM Tape Primer Plus**

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

Susceptible de nuire au fœtus.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyen d'extinction approprié : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Mousse  
Poudre chimique d'extinction  
Eau pulvérisée
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Produits de combustion dangereux : oxydes de carbone
- Autres informations : Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Confiner le déversement, ramasser avec un matériel absorbant non combustible (ex : sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer vers un contenant pour élimination conformément aux règlements nationaux/locaux. (Voir la section 13).

**SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuelle, voir la section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
- Conditions de stockage sûres : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants et des matériaux fortement des acides alcalins.

**JM EPDM Tape Primer Plus**

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Stable à température et pression ambiantes normales.

**SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
toluène	108-88-3	TWA	20 ppm	ACGIH
		TWA	100 ppm 375 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
		ST	150 ppm 560 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
		TWA	200 ppm	OSHA
		CEIL	300 ppm	OSHA
		Peak	500 ppm (10 minutes)	OSHA
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	TWA	500 ppm 2,000 mg/m <sup>3</sup>	OSHA

**Limite d'exposition biologique en milieu de travail**

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
toluène	108-88-3	Toluène	Dans le sang	Avant le dernier quart de travail de la semaine de travail	0.02 mg/l	ACGIH BEI
				Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	0.03 mg/l	ACGIH BEI
		o-crésol	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	0.3 mg/g créatinine	ACGIH BEI

**JM EPDM Tape Primer Plus**

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Une aération générale et locale est recommandée afin de maintenir les expositions à la vapeur du produit en dessous des limites recommandées. Lorsque les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, vous devez utiliser des masques de protection des voies respiratoires appropriés. Veuillez suivre les règlements concernant les masques de protection des voies respiratoires de l'OSHA (29 CFR 1910.134) et les masques de protection des voies respiratoires approuvés par NIOSH/MSHA. La protection procurée par les masques de protection des voies respiratoires contre l'exposition aux produits chimiques dangereux est limitée. Utiliser un masque respiratoire avec alimentation en air à pression positive s'il existe un danger de libération incontrôlée, si les taux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres circonstances dans lesquelles les masques filtrants ne procureraient pas une protection adéquate.
- Protection des mains  
Matériau : Caoutchouc nitrile
- Remarques : Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact.
- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
- Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection: chemise à manches longues et pantalon. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
- Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Des indications de manipulation écrites doivent être disponibles sur le lieu de travail.

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect : liquide
- Couleur : bleu
- Odeur : caractéristique
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

**JM EPDM Tape Primer Plus**

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: 98 °C
Point d'éclair	: -4 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure	: 7.0 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1.1 %(V)
Pression de vapeur	: 29 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0.808 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: 215 °C
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: <= 20.5 mm <sup>2</sup> /s

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Ce produit est chimiquement stable.
Possibilité de réactions dangereuses	: Inconnu. Pas de dangers particuliers à signaler.

**JM EPDM Tape Primer Plus**

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Oxydants forts

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:**Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : 66.12 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Méthode de calculToxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul**Toxicité aiguë****Composants:****toluène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, mâle): 5,580 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 28.1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): &gt; 12,267 mg/kg

**Toxicité aiguë****naphta léger (pétrole), hydrotraité:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
BPL: ouiToxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.61 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
BPL: oui  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalationToxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
BPL: oui**Corrosion et/ou irritation de la peau****Composants:****toluène:**

Espèce: Lapin



**JM EPDM Tape Primer Plus**

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

Résultat: Irritant pour la peau.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA (Administration de la sécurité et santé au travail - Etats-Unis).

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).

**Toxicité pour la reproduction****Composants:****toluène:**Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire au fœtus., Une certaine évidence  
- Évaluation d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.**STOT - exposition unique****Composants:****toluène:**

Évaluation: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**STOT - exposition répétée****Composants:****toluène:**

Évaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Composants:****toluène:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**naphta léger (pétrole), hydrotraité:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Évaluation de l'exposition humaine****Composants:****toluène:**

Contact avec la peau:

**JM EPDM Tape Primer Plus**

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

Remarques:

Le contact prolongé avec la peau peut enlever la graisse de la peau et provoquer une dermatose.

**Autres informations****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****toluène:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Pow: 2.7

**naphta léger (pétrole), hydrotraité:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: env. 3.3 - 6

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I  
Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'oxone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en

## JM EPDM Tape Primer Plus

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

**Emballages contaminés** : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Les emballages qui ne peuvent être réutilisés même après nettoyage doivent être éliminés ou recyclés conformément aux réglementations fédérales, nationales et municipales.

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Réglementations pour le transport international

Département des Transports des Etats-Unis: UN 1133, Adhésives, 3, II.

QUANTITÉ LIMITÉE si expédié dans des emballages intérieurs ne dépassant pas 5,0 L (1,3 gallons) de capacité nette, emballés dans un emballage extérieur solide.

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Liste TSCA

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante : Aucune substance n'est assujettie à une nouvelle règle d'utilisation importante.  
 Liste de Produits Chimiques

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, sous-partie D) : Aucune substance n'est assujettie aux exigences en matière de déclaration d'exportation selon TSCA 12(b).

#### EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

**SARA 311/312 Dangers** : Inflammables (gaz, aérosols, liquides ou solides)  
 Corrosion cutanée ou irritation  
 Toxicité pour la reproduction  
 Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique ou répétée)  
 Risque d'aspiration

**SARA 302** : Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ.

**SARA 313** : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

toluène	108-88-3	30 - 60 %
---------	----------	-----------

#### Loi sur la qualité de l'air

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est/sont répertorié(s) comme polluant(s) atmosphérique(s) dangereux à la Section 12 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis:

toluène	108-88-3	30 - 60 %
---------	----------	-----------

## JM EPDM Tape Primer Plus

Version 1.0

Date de révision 01/04/2019

Date d'impression 01/04/2019

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Les produits chimiques suivants sont listés sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

toluène	108-88-3	30 - 60 %
---------	----------	-----------

### US. Loi de Massachusetts sur le Droit à l'Information (Appendix A to 105 Code of Massachusetts Regulations Section 670.000)

toluène	108-88-3
benzène	71-43-2
formaldéhyde	50-00-0

### US. Pennsylvanie: Loi sur le Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (34 Pa. Code Chap. 301-323)

toluène	108-88-3
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0

### US. Loi d'Application Californienne pour une utilisation Sûre des Toxiques et de l'Eau Potable (Proposition 65)

**⚠️ AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris éthylbenzène, benzène, naphtalène, cumène, formaldéhyde, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, et toluène, benzène, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

#### Liste californienne des substances dangereuses

toluène	108-88-3
---------	----------

#### Limites d'exposition permises pour les contaminants chimiques de la Californie

toluène	108-88-3
---------	----------

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont soit inscrites à l'inventaire TSCA ou sont en conformité avec une exemption de l'inventaire TSCA.
DSL	: Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

---

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Autres informations

Date de révision : 01/04/2019

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.